

an	CH	11				2/a
Datum	11.3					
Visa	11					
EPD	11.03.77	11				
- QJ/ke						Le 10 mars 1977
Ref.	A. B. 15. 21. F. (5).					

o.146.31 F

o.146.53 U'ch

o.141.301.0 U'ch

Note à la Division politique I

Visite du Chef du Département à Paris
Affaires scientifiques

En prévision de la prochaine visite du Chef du Département à Paris, nous vous informons des problèmes suivants qui se posent dans le cadre des Organisations internationales de coopération scientifique, dans l'éventualité où ils seraient soulevés par les interlocuteurs français, de M. le Conseiller fédéral Graber. (Ces questions ne doivent pas être soulevées du côté suisse):

I. Agence spatiale européenne

a) Réunions du Conseil au niveau ministériel

Déjà lors des négociations en vue de l'élaboration de la Convention portant création d'une Agence spatiale européenne, les Français avaient constamment insisté pour que le Conseil de l'Agence se réunisse régulièrement au niveau ministériel. La délégation suisse s'était, elle, toujours opposée à l'institutionnalisation de ces réunions ministérielles, comme d'ailleurs plusieurs autres délégations, redoutant une politisation inutile des débats lors de ces réunions. Le texte finalement adopté dans la Convention ESA prévoit que "le Conseil se réunit en tant que de besoin, soit au niveau des délégués, soit au niveau des ministres".

La première réunion du Conseil de l'ESA au niveau des ministres a eu lieu les 14 et 15 février dernier à Paris. Cette réunion ministérielle n'a pas répondu aux

espoirs qu'on avait mis en elle et les résultats en ont été assez maigres. Cela nous a confirmés dans notre opinion que de telles réunions ne doivent avoir lieu que lorsque les problèmes sont suffisamment mûrs pour qu'une réunion au niveau ministériel soit en mesure de les résoudre.

b. Problème de l'utilisation des installations spatiales nationales

./.

Les vues françaises et suisses ne concordent pas sur cette question qui fait l'objet d'une note complète de M. Creola, délégué au Conseil de l'ESA, note que vous trouvez en annexe. Le problème naît du fait qu'après que la France se fut résolue, en 1974, après l'élection du Président Giscard d'Estaing, à confirmer sa participation à tous les programmes de l'ESA, les activités spatiales nationales françaises durent être fortement réduites pour des raisons financières, ce qui conduisit à des grèves au Centre national d'études spatiales (CNES). Pour remédier à cette situation, la France a demandé et souvent obtenu que des activités de l'Agence soient exécutées par le CNES. Plusieurs Etats membres s'inquiètent de cette situation qui risque de conduire à un déséquilibre au sein de l'Organisation. Ils craignent aussi de voir les fonds qu'ils versent à l'ESA servir de plus en plus à financer l'existence des installations nationales françaises, ce qui, à terme, conduirait à un affaiblissement de l'Organisation. Nous estimons que c'est sur la base de la Convention ESA qui, sur cette question, représente déjà un compromis, qu'un accord acceptable par toutes les parties devra être trouvé pour régler ce problème. La Convention prévoit en effet que pour éviter de doubles emplois, l'ESA utilisera les installations nationales plutôt que de procéder à de nouveaux investissements et que réciproquement les Etats membres utiliseront

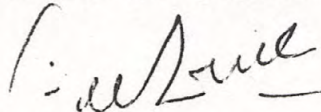
les installations de l'Agence avant de procéder à de nouveaux investissements sur le plan national. En fait, en prévision de la réunion ministérielle des 14/15 février, le Conseil fédéral avait déjà donné pour instructions à la délégation suisse d'adopter sur ce problème une attitude conforme à la Convention. La question n'a cependant pas été abordée à la réunion ministérielle.

II. CERN

Les pressions exercées l'année dernière sur le budget du CERN par certains Etats membres, notamment le Royaume-Uni, nous ont inquiétés. Nous estimons que les réductions du budget ne doivent pas entraver le programme scientifique de l'Organisation. Sur ce point, les vues françaises rejoignent nos préoccupations.

L'inauguration du SUPERCERN aura lieu le 7 mai. Les gouvernements français et suisse donneront un déjeuner à cette occasion. Le Chef du Département y assistera. Le Ministre d'Ornano y est attendu s'il est encore ministre, sinon son successeur.

Direction
des organisations internationales


F. de Ziegler

1 annexe